

Baisse de 0,7 % des salaires des agents de l'État en 2013

publié le 26/08/2015 à 15H10 par Uffa-CFDT



Selon l'enquête de l'Insee publiée aujourd'hui, les salaires brut et net moyens progressent respectivement de 0,5 % et 0,1 % en euros courants.

Mais compte tenu de l'inflation en 2013 (+ 0,9 %), les salaires brut et net moyens diminuent respectivement de 0,4 % et 0,7 % en euros constants. Si on extrait les bénéficiaires de contrats aidés, le salaire net moyen décroît de 0,8 %.

Les principales raisons de cette nouvelle baisse en 2013 sont **l'absence de revalorisation du point d'indice et l'augmentation du taux de cotisations de la retenue pour pension de 0,27 %** ([voir évolution des taux](#)).

L'évolution des salaires des agents de la Territoriale et de l'Hospitalière qui n'est pas traitée dans cette enquête, doit, pour les mêmes raisons, enregistrer une baisse du même ordre.

Face à la dégradation du pouvoir d'achat des fonctionnaires et des agents contractuels, la CFDT Fonctions publiques revendique en urgence une revalorisation des carrières et de la valeur du point d'indice. Elle a porté cette revendication tout au long de la négociation sur les carrières et les rémunérations qui a conduit au projet d'accord soumis à signature.

L'enquête sur le site de l'Insee : [Les salaires dans la fonction publique d'État 2013](#) et la publication en PDF [Insee Première](#) du 26 août 2015.

En 2012, les salaires nets moyens des agents de l'État ont baissé de 0,8 % en euros constants ([enquête Insee](#)).

Dans ce contexte et au moment où l'on nous vente l'investissement sans faille des agents et l'Administration 3.0, une évolution indemnitaire à 0.0 constitue pour la CFDT une réponse de très mauvais goût en termes de contre partie.
